L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 96. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 9 FEVRIER 1828. Vol. I.

Conditions.—L'Abeille parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, moyennant la somme de $10, ou payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre décimes pour chaque insertion subséquente, outre chaque longue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirnand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

Le bel navire neuf UNION, capitaine Thomas [illegible] est maintenant pour prendre un chargement. Il peut tirer du eau et en prendra ainsi au bas du [illegible], si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

5 fév BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine G. [illegible], maintenant à prendre charge à la [illegible], pouvant recevoir 300 balles en l'équipement, a fait et partira incessamment. S'adresser à

5 fév JOHN MINTURN, rue du Quai.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine [illegible], [illegible] dans [illegible] charge engagé, et partira [illegible]

STETSON & AVERY,

No. 16 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine [illegible] Rivers, sera prêt à recevoir son chargement plus de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

[illegible] WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HITTY, capitaine Kittson, [illegible] prêt maintenant à charger au haut de la [illegible], et a quelques pouces pour [illegible] coton. Pour fret [illegible] Pour le [illegible] s'adresser [illegible] TSON.

17 Décembre.

POUR N[illegible]

Le joli brick [illegible] Bailey, est maintenant à [illegible] au haut de [illegible] et peut prendre 100 boucauds à [illegible] ment—pour le passage [illegible]

ZACHARIE & Co.

[illegible] YORK.

[illegible] première classe PERUVIAN, [illegible] doublé en cuivre, capitaine [illegible] incessamment. Pour fret ou [illegible] à bord, vis-a-vis la rue St. [illegible]

[illegible]WERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

[illegible] navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] de sa cargaison engagé et partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

[illegible] No. 60 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 [illegible]

[illegible] cap Rathbone.

[illegible] Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman, [illegible] Bogler, [illegible] Price. [illegible] dans [illegible] des susdits navires.

[illegible]que de leur départ de New-York, est [illegible] 1er. et 15 de chaque mois.

[illegible] *Foster & Hutton.*

Afrique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine [illegible] Massieot, pouvant partir de suite [illegible] un nombre de passagers. L'Aspasie est un bâtiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons emménagements. [illegible] prendre du fret, mais ne [illegible] pas retardé pour cet effet. S'adresser au capitaine Massieot à bord, vis-a-vis la maison bleue, [illegible]

SAML. P. MORGAN & Co.

[illegible] décembre.

CIDRE de New-Jersey.—30 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

[illegible] dec. J. SQUIER & Co.

[illegible].—Les soussignés offrent à vendre, 100 [illegible] Sucre première qualité sur une habitation à 30 lieues de la ville. S'adresser à

12 déc. JOHN HAGAN & Co.

Europe.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCIS MATSON, capt. Blain, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à

3 fév ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MESSENIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt a prendre un chargement pour un dudits ports. S'adresser au capt. a bord ou a

17 déc. JULES LE BLANC. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt a recevoir chargement sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. I. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le temps le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du portée 170 tonneaux, ayant été complètement réparé à neuf à Hamburg, en Septembre dernier; il est doublé à neuf et cloué et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemines et les lieux intermédiaires.*

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine [illegible] Edgerton, fera régulièrement des voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis a midi. Il a de très beaux arrangements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *et tous les lieux intermédiaires.*

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle. Orléans pour les lieux ci-dessus, e partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord.

17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

H. HUNT,

17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété du feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente :—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RENOU, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains-Fumigatoires* de la rue St. Pierre, N°. 122, dans la rue du Quartier, N°. 120, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée précédemment par Mr. le Dr. Kennedy.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Les bains changeaient, la baignoire pour les blancs est placée dans une pièce d'un appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation des nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, lui rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 *bains,*	$ 16	"
" ....6 "	9	"
" .....1 "	1	50
La journée d'un nègre dans l'hôpital est	1	"

Mr. Renou prendra d'ailleurs [illegible] des propriétaires, les [illegible]

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retrictions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complète des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de bled Saranin, fraiche
20 frèquins beurre
20 barils cidre de New-Ark
50 barils farine fraiche
5 pipes eau-de-vie de France
Une caisse violons
Un assortiment de pierres à meules.

21 déc *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendr par

4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haïtienne Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LAMMEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné: Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Aniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE[illegible]

jan 18 118 R[illegible]

ON SALE, a quantity of superfine [illegible] toes, 10 tons Queenston slates, 18[illegible] tesand Duchess slates; received by the [illegible] from Belfast; apply to

dec 19 CURELL, LESASSIER & KI[illegible]

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CAROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 230, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des réparations du haut genre.

12 Jan R. A. COGER.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 56, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month.

Dec. 17.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
[illegible] de 1000 bouchons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux dameajeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
500 sacs Sel de Liverpool.
26 barillets Plomb de chasse passé.
[illegible] do. Blanc de Colline broyé à l'huile.
[illegible] barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.
Grils pour bateaux à vapeur, Charrètes et Roues, Brays et Brouettes.

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures enbotées communes et dorées ; 4 do. roseat blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un entrepot de sucre en pain et en pelotte raffiné ; aussi sucre candi blanc et brun en boites.

A. HODGE, Jr.

Dec 18.

EN déchargement du brick Wm. Rowland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, a vendre par

J. R. FIELD.

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse.

TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

IL S'EN pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

BEURRE frais—58 frèquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidere, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, nlle. Levée

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,
25 boites do. do.
260 caisses savon,
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 caisses cardes à coton et a laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, restes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Tom, 16 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Gruaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

SUCRE A VENDRE.--92 boucauds Sucre 1ère qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

28 déc. No. 37, rue St. Louis

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PRAVOST,

14 janv. Caissier.

LOTERIE
De l'Eglise Catholique
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
TROISIEME CLASSE.

AUTORISÉE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE, *au profit de l'Eglise Catholique de la Paroisse Martinville.*

Le Tirage aura positivement lieu le

16 Février 1828,

A LA NOUVELLE ORLEANS.

PERSPECTUS.

1	prix de	$ 6,000	est	6,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,150	"	2,150
1	"	2,000	"	2,000
6	"	500	"	3,000
12	"	300	"	3,600
156	"	60	"	9,360
780	"	8	"	6,240
7,800	"	4	"	31,200
8,[illegible]		montant à		$[illegible],000

Pour déterminer les prix, 30 numéros, de plus un jusqu'à trente inclusivement, seront placés dans une roue, le jour du tirage, et l'on en tirera 6 d'entr'eux : et le billet qui aura les 1er. 2d. et 3e. numéros tirés, [illegible] l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura [illegible] $[illegible]

Et les deux autres [illegible] mêmes numéros, dans [illegible] pour droit à ce qui leur [illegible] ment, comme suit :

No.	1	2	et	3	à [illegible]	[illegible]
	2	1	et	3	à	[illegible]
	2	3	et	1	à	[illegible]
	3	1	et	2	à	[illegible]
	3	2	et	1	à	[illegible]

Les 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir : les 2e., 3e., et 4e., dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à . . . 200

Tous les autres billets, au nombre de 12, ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 100

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: 3 et le 4, auront chacun droit à . . . 60

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à . . . 8

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à . . . 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre prix quelque que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables comptant, déduction faite du tirage, et seront sujets à la déduction établie, moins de 15 pour cent.

Prix des Billets ;

BILLETS, $4—DEMIS, $2—QUARTS, $1.

J. F. RIBETTY, COMMISSAIRE.
L. POTTIER, ADMINISTRATEUR.

Tous les ordres devront être francs de port et seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. F. RIBETTY, rue de Chartres, N°. 134. 17 janv.—1m.

FRUITS FRAIS—40 caisses Figues, 50 paniers de Figues 10 lbs. Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON,

4 décembre

EN débarquement des navires Hanna et James Great, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :

Toile a chemises de 4-4,
Robes de soie avec bordures colorées,
Velour superfin bleu et noir,
Mouchoirs rouge bleu,
Mouchoirs Madras,
Mousseline de 4-4 et 6-4,
Indiennes et mousselines rayées,
Courtepointes, etc. Les marchandises ci-sus ont droit de débouture.

KENNEDY & BOUCHARD.

15 de

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier coulier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Suions TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULET.

4 dec. *No. 5, Rue Toulouse*

Esclave en marronage.

Une récompense de $25 est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vetue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. [illegible]

RUSSIE ROBUE,—30 balles [illegible] 4-4. en débarquement du brick Wolsham à vendre par

JONES,

12 Jan.